

# Commune de La Ravoire

**RISQUES MAJEURS**  
**Ayez les bons réflexes !**

**Vous possédez une assurance pour protéger votre habitation ? Une assurance pour votre véhicule ?**

**Il est temps maintenant de vous protéger vous-même, et d'apprendre les consignes à appliquer en cas de danger.**



# Le mot du Maire

La vie est faite de risques. Si certains nous tombent dessus sans crier gare et sans que nous ne puissions rien y faire ; d'autres peuvent être prévenus, circoncis, voire évités.

En tant que commune, notre rôle est multiple. Il est d'abord d'informer les habitants sur les risques naturels, technologiques et météorologiques qu'ils encourent. Il est ensuite de les « former » à la conduite à tenir lorsque cela arrive.

Le DICRIM, littéralement Document d'information communal sur les risques majeurs, est là pour remplir ce rôle . Il présente d'un côté les risques majeurs auxquels la commune et donc ses habitants peuvent être exposés ; et de l'autre les consignes à appliquer .

Ce document a pour vocation d'être diffusé, sous une forme ou une autre, dans tous les foyers ravoiriens.

# Sommaire



## Comment ça marche ?

Qu'est ce qu'un DICRIM ?	1
Qu'est ce qu'un risque majeur ?	2
Quels sont les moyens d'alerte de ma commune ?	3
Petit rappel : la vigilance météo	4



## Risques naturels

Inondation	5
Séisme	6
Mouvement de terrain et éboulement	7
Feux de forêt	8



## Risques technologiques

Transports de matières dangereuses et pipeline	9
Nuage radioactif	10



## Risques particuliers

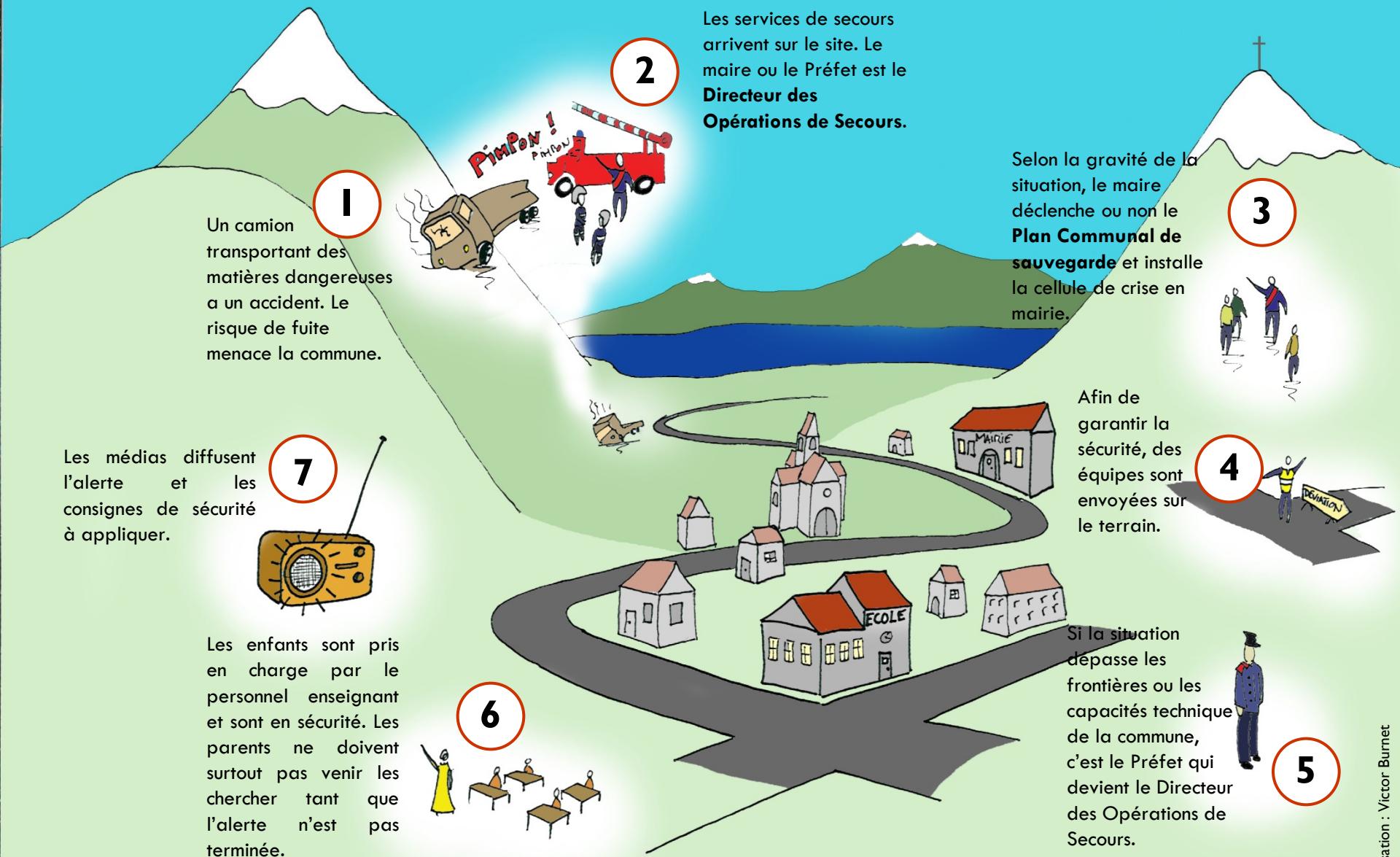
Incendie	11
Canicule	12
Grand froid	13
Neige / verglas	14
Pandémie grippale	15



## Questions pratiques

Restez sur vos gardes	16
Kit de secours	17
Foire aux questions	18
Infos utiles	19

# Qui fait quoi en cas de risque majeur ?



# Qu'est qu'un DICRIM ?

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un document présentant les risques majeurs auxquels la commune peut être exposée et les consignes à appliquer pour se protéger.

Mais attention, votre commune n'est pas votre seul espace de vie. Vous pouvez tout à fait être confronté à une inondation, une avalanche ou encore une explosion sur votre lieu de vacances, de travail, etc.

Il est donc indispensable d'avoir une vision large et de ne pas s'arrêter aux frontières communales.

## Pourquoi faut-il le lire et le conserver ?

L'information est une condition essentielle pour que le citoyen surmonte le sentiment d'insécurité et acquière un comportement responsable face au risque.

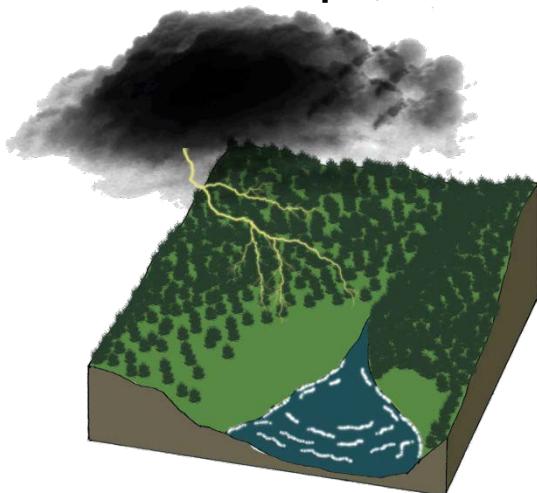
Le DICRIM permet à chacun de **devenir co-gestionnaire du risque**. Chaque citoyen a un rôle central à jouer pour sa propre sécurité et est un acteur majeur de la sécurité civile. **Etre informé, c'est augmenter mes chances de protéger ma famille et mes biens.**



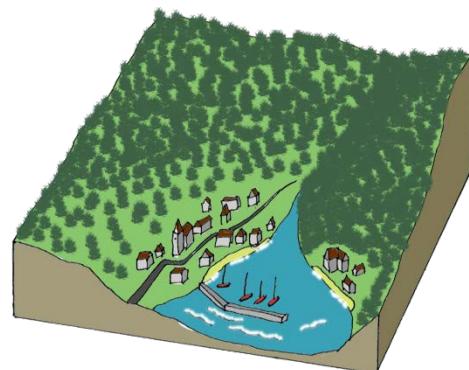
# Qu'est ce qu'un risque majeur ?

Un événement potentiellement dangereux (ou aléa) n'est un risque majeur que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux existent.

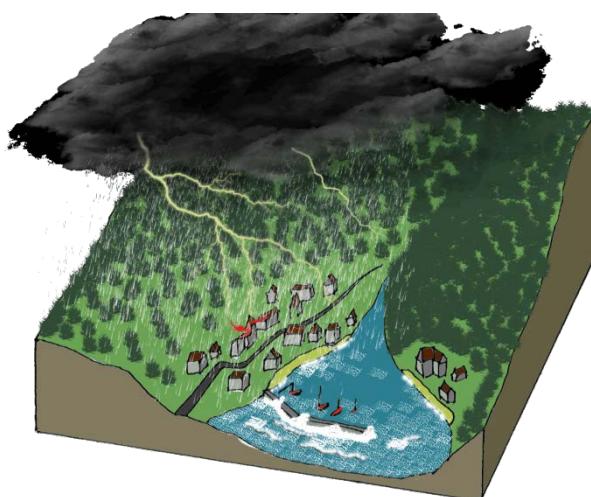
L'objectif visé est donc d'effacer cette vulnérabilité et **d'apprendre à vivre avec le risque**, c'est ce qu'on **appelle la résilience**.



L'aléa  
(l'orage)



Les enjeux  
(les habitations)



Le risque  
(inondation)

Réalisation : Victor Burnet

# Moyens d'alerte de ma commune

Les moyens d'alerte permettent d'avertir la population d'un danger imminent. Elle est de la responsabilité de l'Etat et des maires.

Voici ceux utilisés par votre commune pour vous avertir d'un danger imminent. Si vous avez **un doute, contacter la mairie pour obtenir des informations.**



**Ensemble Mobile d'Alerte et mégaphone**



**Panneaux lumineux à messages variables**



**Appel individuel et/ou Porte à porte**

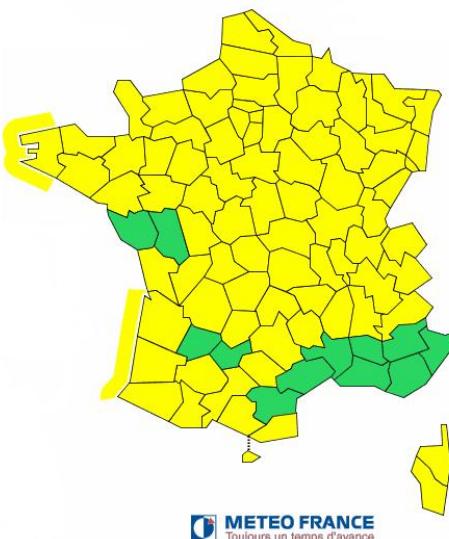


**Sirène Réseau Nationale d'Alerte**



**Cloche de l'église**

# Vigilance météo



Informez-vous !  
[www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)

## Vigicrue

### Risque de crue majeure.

Menace directe et généralisée des personnes et des biens.



### Risque de crue génératrice de débordements importants.

Risque de dommages importants.



### Risque de crue ou de montée rapide des eaux.

Pas de risque de dommages significatifs.



### Pas de vigilance particulière.



## Vigilance météo

### Une vigilance absolue s'impose.

Des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus.

### Soyez très vigilants.

Des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus.

### Soyez attentifs.

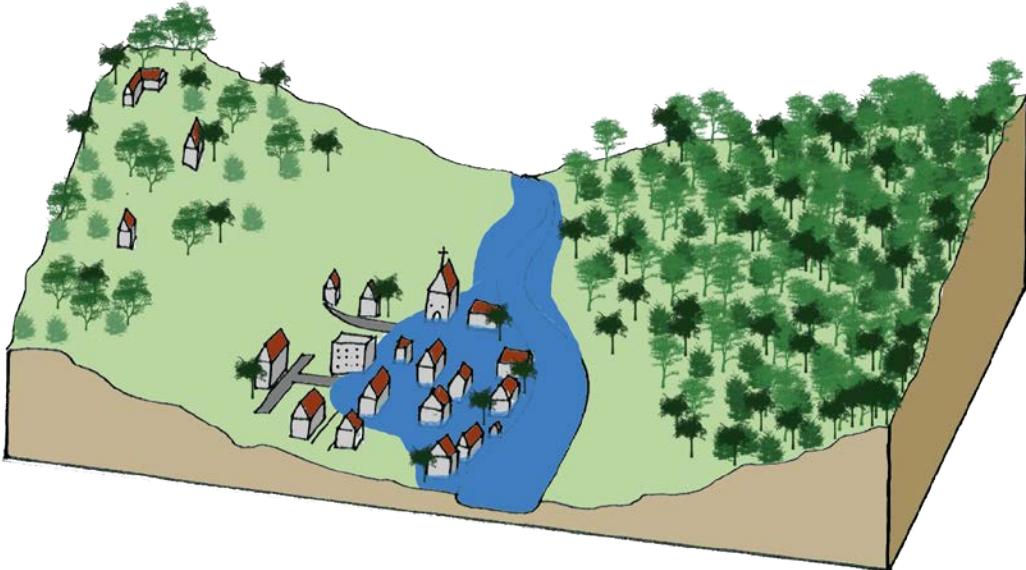
Si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques ou exposées aux crues ; Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont prévus.

### Pas de vigilance particulière.

# Inondation

## Le phénomène

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau.



## Le risque inondation sur le territoire

Le Bassin chambérien est depuis toujours un lieu exposé aux manifestations de l'eau sous toutes ses formes. Ce sont plus de 100km de cours d'eau qui dévalent les versants surplombant Chambéry pour se jeter dans le lac du Bourget. Trois d'entre eux sont plus importants, il s'agit de la Leysse, l'Hyères et l'Albanne.

Ces rivières se caractérisent par le caractère brutal de leurs crues. Le niveau de la Leysse peut par exemple s'élever de plusieurs mètres en quelques heures.

Il ne faut jamais oublier que la cluse chambérienne est un territoire que l'homme s'est approprié au détriment de l'eau et que cette dernière, par moment, reprend ses droits.

18 janvier 1875 : crue centennale de la Leysse.  
D'une importance rare, elle n'a épargné que très peu de secteurs dans la cluse chambérienne.

# Les bons réflexes

## → AVANT

- Prévoyez les moyens et lieux d'évacuation
- Prévoyez les moyens de protection : parpaings pour surélever vos biens, planches pour protéger les ouvertures, sacs de sable

### Prévoir les gestes essentiels

- Coupez le gaz et l'électricité
- Fermez portes, fenêtres et volets
- Mettez en place des protections étanches sur les ouvertures situées en partie basse
- Stockez à l'abri les documents importants
- Mettez les produits toxiques et le maximum d'objets périssables et putrescibles hors d'atteinte de l'eau
- Montez les objets indispensables dans les étages
- Amarrez les cuves et les meubles

## → PENDANT

- Informez-vous de la montée des eaux et des consignes (Radio France Bleu 103.9 MHZ)
- Conformez-vous aux directives des services techniques et de secours
- Munissez-vous de vos papiers et médicaments

### A l'extérieur

- Allez sur les points hauts préalablement repérées
- Ne revenez pas dans votre habitation sans y avoir été autorisé
- Evitez de circuler dans les zones inondables

### A l'intérieur

- Signalez depuis les étages votre présence et attendez les secours ou l'ordre d'évacuation

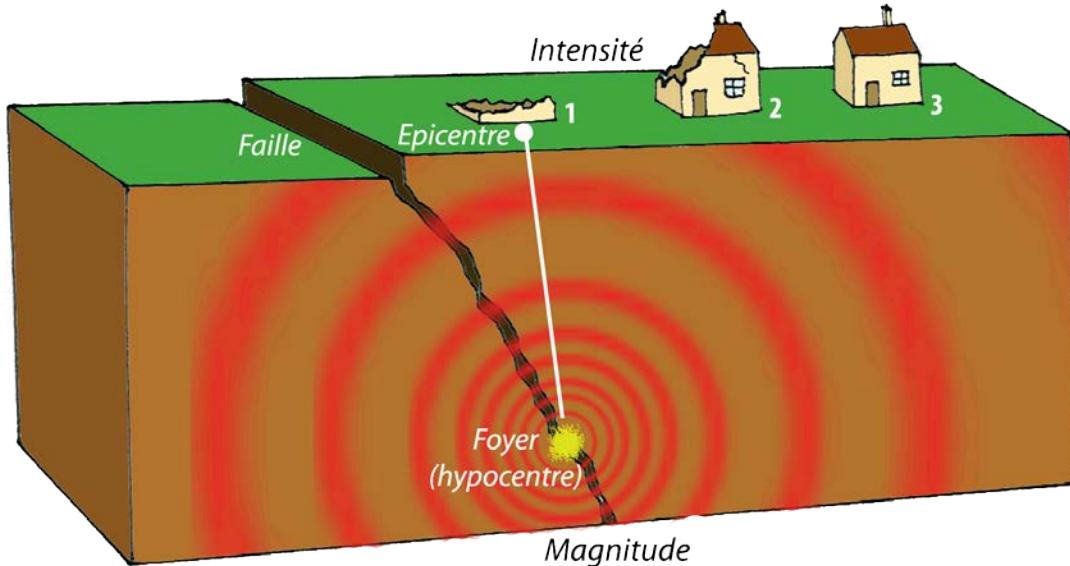
## → APRES

- Circulez avec prudence dans les secteurs auparavant inondés. Des affaissements peuvent se produire et les boues couvrant le sol peuvent être très épaisses et l'on risque de s'y enliser
- Aérez dès que possible
- Chauffez dès que possible
- Prévenez votre assureur en cas de dommages
- Ne rétablissez l'électricité que sur une installation sèche

# Séisme

## Le phénomène

Un séisme ou tremblement de terre est une fracturation brutale des roches en profondeur. Le séisme génère des vibrations importantes qui sont ensuite transmises aux fondations des bâtiments.



## Le risque sismique sur le territoire

L'ensemble de l'agglomération chambérienne est désormais classé en zone de sismicité moyenne (zone 4). Le territoire français est divisé en 5 zones de sismicité allant de très faible (zone 1) à forte (zone 5).

Le dernier séisme recensé à Chambéry est celui de 1995 d'une magnitude de 3.3 sur 9 sur l'échelle de Richter.

Le plus important ayant touché la région s'est produit dans le secteur d'Annecy le 15 juillet 1996.

De magnitude 5.2, il a engendré quelques dégâts (chutes de cheminées, fissures dans les murs).

# Les bons réflexes

## → PENDANT UNE SECOUSSSE

### Si vous êtes dans un bâtiment

- Ne tentez pas de sortir
- Abritez-vous sous une table solide, un bureau ou un lit massif et attendez la fin de la secousse
- Eloignez-vous des ouvertures extérieures
- N'allumez pas de feu(x)

### Si vous êtes dans la rue

- Tenez-vous à l'écart des bâtiments pour éviter les chutes d'objets (cheminées, tuiles...)
- Restez au milieu des rues ou dans les espaces libres
- Ne restez pas sous des fils électriques

### Si vous êtes en voiture

- Arrêtez le véhicule loin des bâtiments ou de tout ce qui peut tomber
- Arrêtez le moteur, ne pas descendre et attendre la fin de la secousse

## → APRES UNE SECOUSSSE

### Si vous êtes dans un bâtiment

- Coupez le gaz, l'électricité et l'eau
- N'allumez pas de feux à flammes nues (allumettes, briquets)
- Ne fumez pas
- En cas de fuite de gaz décelée à l'odeur, ouvrez les portes et fenêtres et avertissez les services de secours
- Evacuez l'immeuble
- N'utilisez pas l'ascenseur

### Si vous êtes dans la rue

- Eloignez-vous de toutes constructions. Dirigez-vous vers un endroit isolé en prenant garde aux chutes d'objets et aux fils électriques qui pendent
- Redoutez les répliques de séismes qui peuvent, quelques heures plus tard, entraîner la ruine des constructions ébranlées par la secousse principales
- N'allumez pas de feux à flammes nues (allumettes, briquets). Ne pas fumer
- Prenez contact avec vos voisins qui peuvent avoir besoin d'aide

### Dans tous les cas

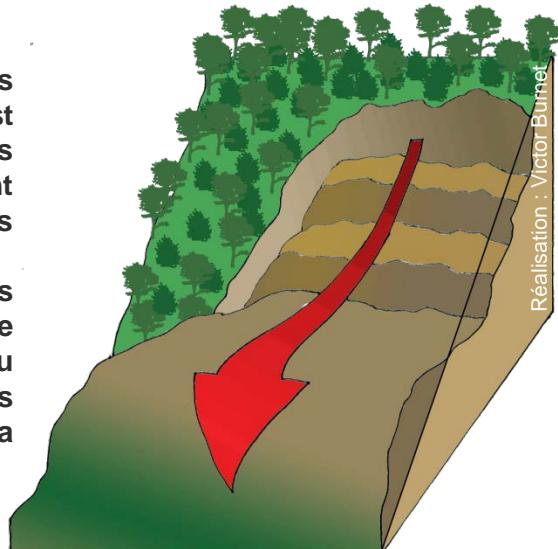
- N'allez pas chercher les enfants à l'école
- Ecoutez la radio – France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHZ – pour connaître les consignes de sécurité
- Ne revenez pas dans les constructions de la zone sinistrée sans l'accord des autorités
- Ne téléphonez aux services d'urgence qu'en cas d'extrême nécessité, pour éviter d'encombrer les lignes

# Mouvement de terrain et affaissement minier

## Le phénomène

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol et du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes.

Le risque minier est lié à l'évolution de ces cavités abandonnées et sans entretien du fait de l'arrêt de l'exploitation (charbon, pétrole, gaz naturel ou sels). Ces cavités peuvent engendrer des affaissements ou des effondrements affectant la sécurité des personnes et des biens.



## Le risque mouvement de terrain sur le territoire

L'effondrement du Mont Granier en 1248 est probablement le plus grand éboulement connu de l'histoire en Europe. Ce sont environ 5000 personnes qui ont péri dans ce cataclysme.

Le 04 janvier dernier (2013) à Saint-Jean-d'Arvey, un énorme morceau de falaise de 3000 à 5000 m<sup>3</sup> s'est détaché du Nivolet, soit l'équivalent de 1 à 2 piscines olympiques. Le service Restauration des Terrains de Montagnes (RTM) n'a pas retrouvé d'événement de ce type dans ses archives.



# Les bons réflexes

## → AVANT

- Informez-vous des risques encourus et des consignes de sécurité
- Ne stationnez pas dans les zones dangereuses

## → PENDANT

- Fuyez le plus loin possible de la trajectoire de l'éboulement
- Gagnez au plus vite les hauteurs stables les plus proches
- Ne revenez pas sur vos pas
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé

## → APRES

- Informez les autorités
- Mettez-vous à la disposition des secours
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- Prévenez votre assureur en cas de dommages

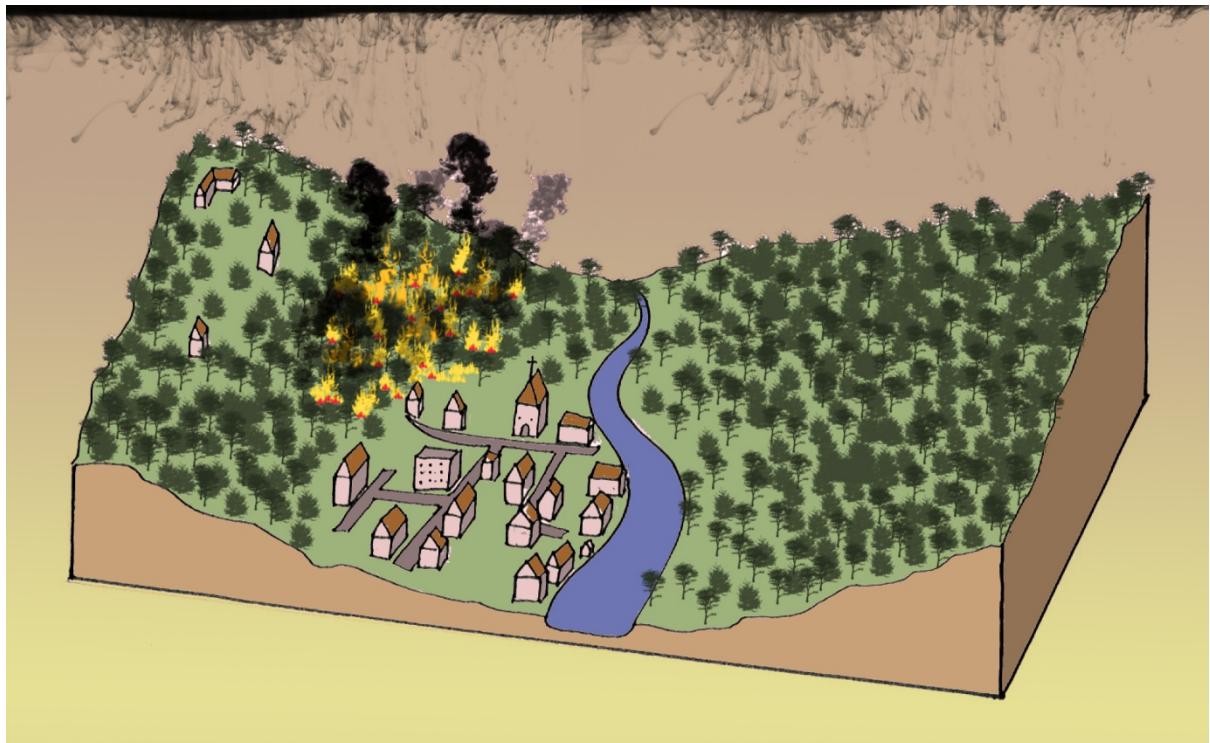


# Feux de forêt

## Le phénomène

Le terme « feu de forêt » désigne un feu ayant menacé un massif forestier d'au moins un hectare d'un seul tenant. Les feux se produisent préférentiellement pendant l'été mais plus d'un tiers ont lieu en dehors de cette période. La sécheresse de la végétation et de l'atmosphère accompagnée d'une faible teneur en eau des sols est favorable aux incendies y compris l'hiver.

L'évolution de l'occupation du sol (l'augmentation des surfaces boisées, la diminution de l'activité agricole, l'extension de l'urbanisation) sont autant de facteurs favorables à un départ d'incendie



# Les bons réflexes

## → AVANT

- Repérez les chemins d'évacuation, les abris
- Prévoyez les moyens de lutte (points d'eau, matériels)
- Entretenez les chemins d'accès pour permettre la circulation des pompiers
- Débroussaillez autour de la maison, nettoyez les gouttières
- Vérifiez l'état des fermetures, portes et volets, la toiture

## → PENDANT

### Si vous êtes témoin d'un départ de feu

- Informez les pompiers au 18 (ou 112)
- Eloignez-vous dos au vent
- Rentrez dans le bâtiment le plus proche
- Respirez à travers un linge humide
- Suivez les instructions des pompiers

### Si le feu est proche de votre habitation

- N'évacuez que sur ordre des autorités
- Fermez les bouteilles de gaz situées à l'extérieur et les éloigner si possible du bâtiment
- Ouvrez le portail pour faciliter l'accès des pompiers
- Fermez les volets, portes et fenêtres
- Arrosez le bâtiment tant que le feu n'est pas là puis rentrez les tuyaux
- Bouchez toutes les entrées d'air avec des tissus mouillés
- Habillez-vous avec des vêtements de coton épais. Ne surtout pas utiliser de tissus synthétiques

## → APRES

- Sortez protégé
- Eteignez les foyers résiduels
- Inspectez votre habitation en recherchant et surveillant les braises



NE JETEZ PAS VOS MÉGOTS SUR LA ROUTE,  
NE FUMEZ PAS EN FORÊT  
[www.prevention-incendie-foret.com](http://www.prevention-incendie-foret.com)



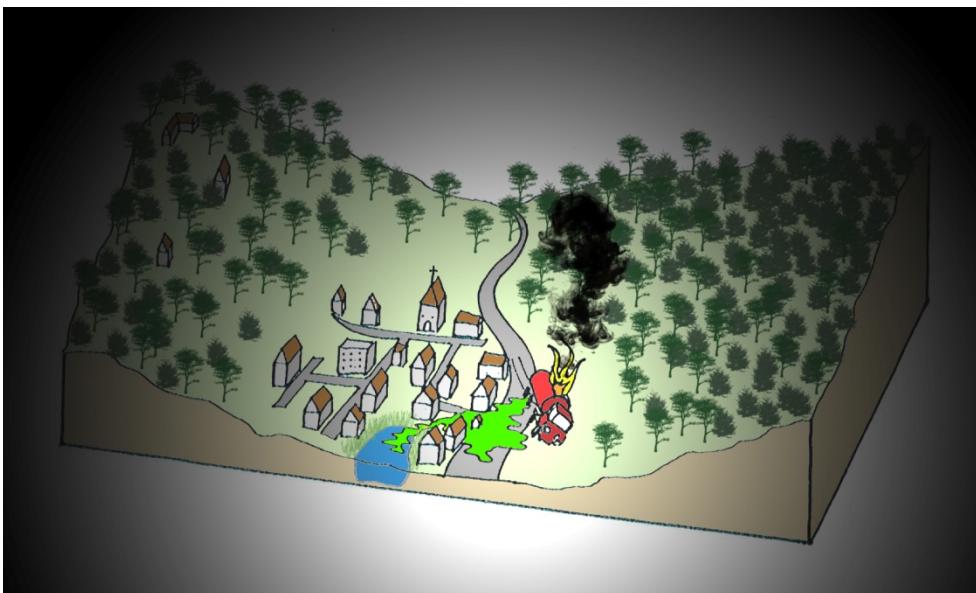
# Transport de matières dangereuses

## Le phénomène

Une matière dangereuse est une substance qui peut présenter un danger grave pour l'homme, les biens ou l'environnement. Elle peut être inflammable, toxique, nocive, corrosive ou radioactive.

Le risque de transport de marchandises dangereuses, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces matières par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.

Le risque transport de matière dangereuse inclut également les canalisations souterraines de gaz et de pétrole (pipeline sur la commune).



## Le risque transport de matières dangereuses sur le territoire

Des matières dangereuses traversent principalement l'agglomération chambérienne par plusieurs axes : la ligne ferroviaire, la voie rapide urbaine, la A43, la A41, les départementales et les gazoducs/oléoducs.

Les produits transportés sont essentiellement des produits chimiques (chlore, acide...) et des gaz liquéfiés.

Les transports routier et autoroutier sont les plus exposés car les causes d'accidents sont multiples. Néanmoins, le risque de fuite sur un gazoduc ou un oléoduc serait très dommageable pour l'environnement du fait de la pollution des sols engendrée. Pour éviter au maximum le risque d'endommagement, les conduites ont été enterrées à environ 80 cm de profondeur.

# Les bons réflexes

## → AVANT

- Informez-vous sur les risques, le signal d'alerte et les consignes  
Le signal d'alerte comporte 3 sonneries montantes et descendantes de chacune une minute
- Demandez la plaquette d'information à la mairie



Source : [www.photo-libre.fr](http://www.photo-libre.fr)

## → PENDANT

### En cas de feu sur le véhicule ou le réservoir

- Evacuez les environs de l'accident dans un rayon de 300 mètres
- Retirez-vous dans une direction opposée aux fumées dégagées

### En cas de fuite de produit toxique

- Confinez-vous (s'enfermer dans un local clos en calfeutrant les ouvertures y compris les aérations, arrêter la ventilation, la climatisation et réduire le chauffage)
- Donnez l'alerte en appelant les sapeurs-pompiers (18)
- Conformez-vous aux consignes données par les secours lors de l'alerte
- Ne fumez pas
- En cas d'odeurs fortes ou de picotements, respirez à travers un linge humide
- Ecoutez Radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHZ pour connaître les consignes de sécurité
- Ne téléphonez pas afin de laisser la ligne libre pour les secours
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : l'école assure leur protection

## → APRES

### A l'intérieur

- Aérez les pièces

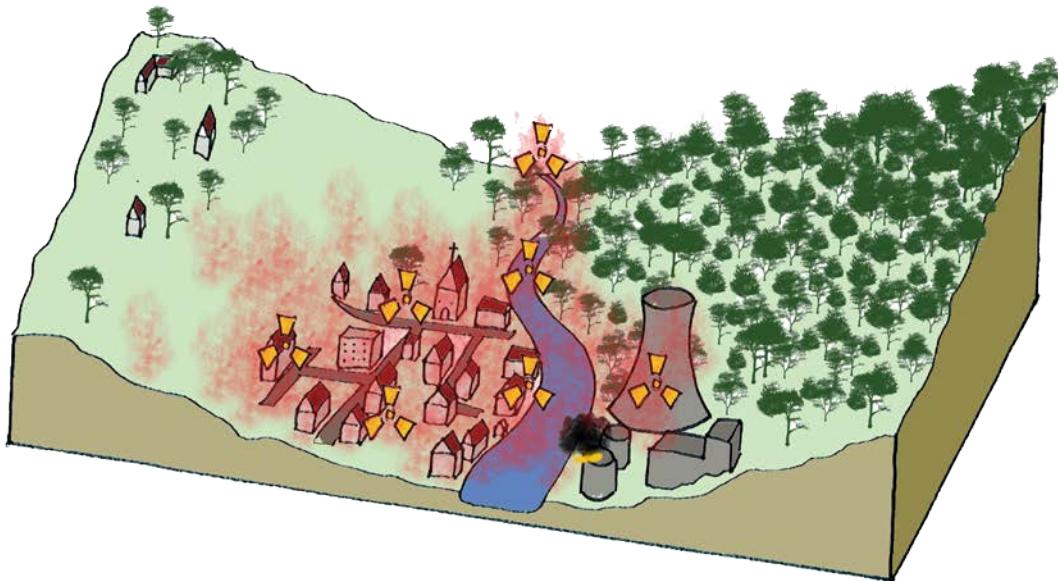


Photothèque IRMA © DR / Fonds commune de Chasse sur Rhône

# Nuage radioactif

## Le phénomène

Le risque nucléaire est un événement accidentel conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et enceintes prévus pour les contenir. Il en découle des risques d'irradiation ou de contamination pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et l'environnement.



## Le risque de radioactivité sur le territoire

Le risque nucléaire ne constitue pas un risque direct dans le département de la Savoie, aucune installation n'y étant installée. Toutefois, le risque radiologique peut affecter de vastes territoires en cas d'accident majeur d'une installation nucléaire. L'agglomération chambérienne étant située sous les vents dominants, elle ne sera pas épargnée par les nuages radioactifs si l'un des établissements situés dans les départements de l'Ain, de la Drôme et de l'Isère connaissait un accident grave.

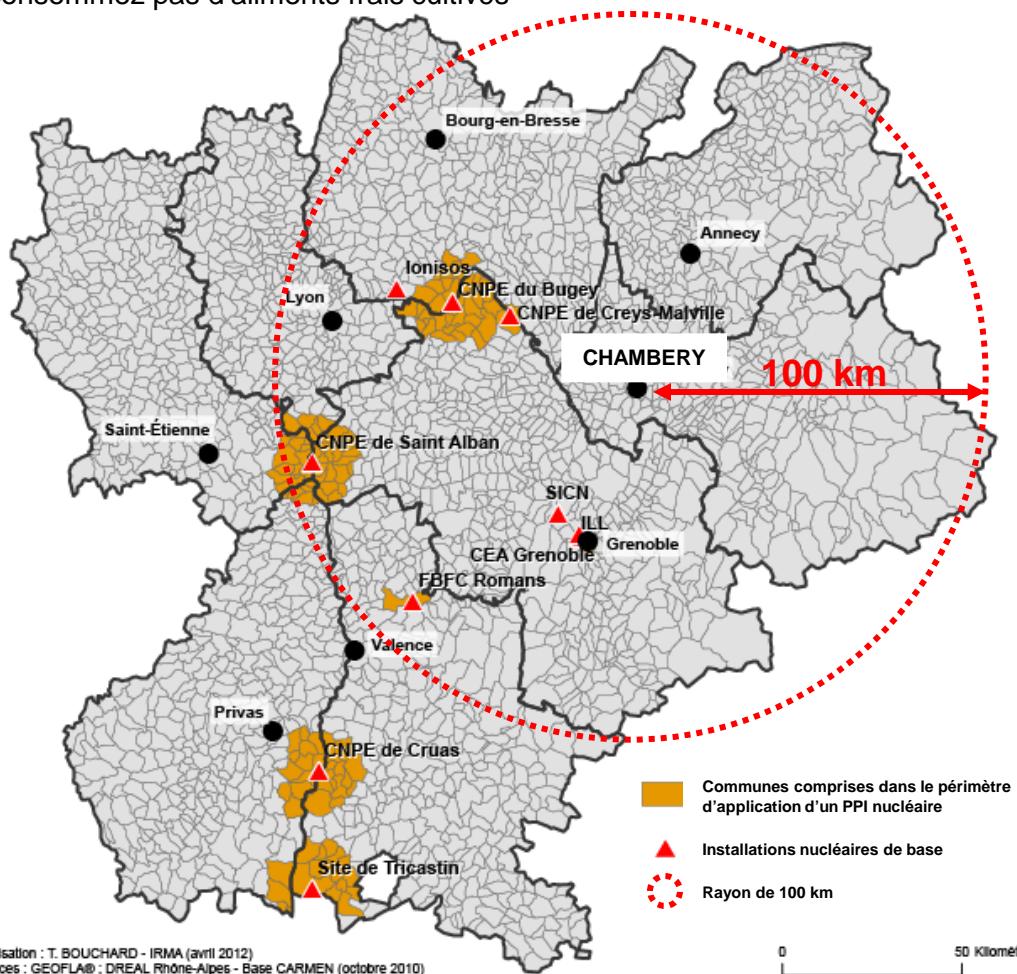
# Les bons réflexes

## → AVANT

- Informez-vous sur les risques, le signal d'alerte et les consignes  
Le signal d'alerte comporte 3 sonneries montantes et descendantes de chacune une minute
- Demandez la plaquette d'information à la mairie

## → DES LE SIGNAL D'ALERTE

- Dès le signal d'alerte, mettez-vous à l'abri en vous enfermant dans un local clos : un véhicule ne constitue pas une bonne protection
- Tenez-vous à l'écoute de Radio France Bleu Pays de Savoie 103.9 MHZ et appliquez les consignes données par les pouvoirs publics
- Ne téléphonez pas
- Ne consommez pas d'aliments frais cultivés



Réalisation : T. BOUCHARD - IRMA (avril 2012)  
Sources : GEOFLA® ; DREAL Rhône-Alpes - Base CARMEN (octobre 2010)

0 50 Kilomètres

# Incendie

## Le phénomène

En France, un incendie se déclare toutes les 2 minutes et provoque chaque année jusqu'à 800 décès.

Contrairement aux idées reçues, c'est la fumée qui est la première cause de décès chez les victimes d'incendies et ces derniers sont dans 1 cas sur 4 dus à une installation électrique défectueuse.



# Les bons réflexes

**NE PRENEZ JAMAIS L'ASCENSEUR !**

## → SI L'INCENDIE SE DECLARE CHEZ VOUS

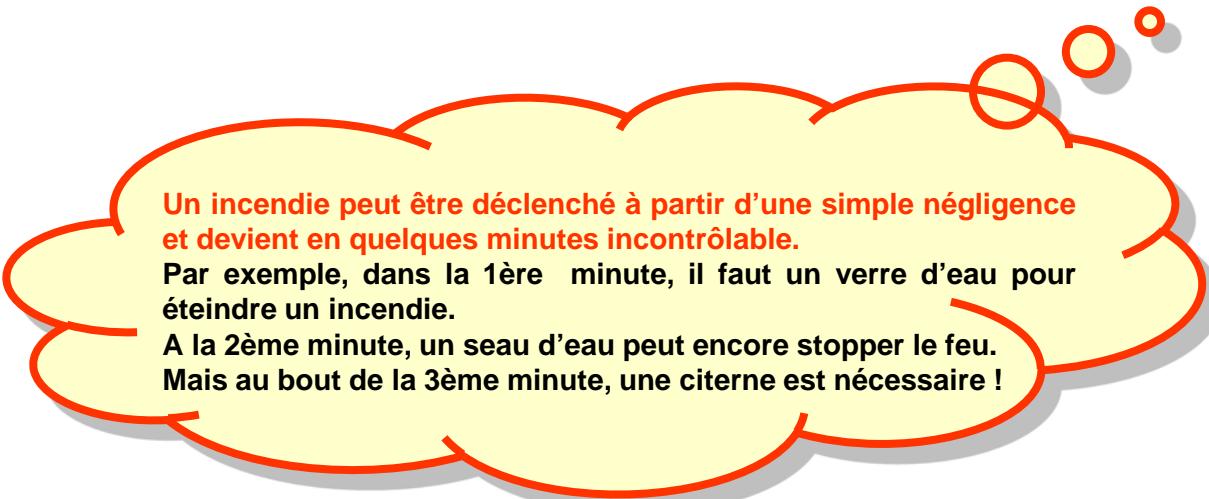
- Faites sortir tout le monde et évacuez les lieux pour éviter les risques d'intoxication (par les fumées et les gaz)
- Fermez les portes derrière vous et n'emportez rien
- Une fois dehors,appelez les pompiers en composant le 18 ou le 112 (n° unique d'urgence européen)

## → SI L'INCENDIE EST EN-DESSOUS OU SUR VOTRE PALIER

- Restez chez vous
- Fermez les portes et mettez des linges mouillés en bas
- Appelez les pompiers (18 ou 112)
- Allez à la fenêtre pour que les secours vous voient
- En cas de fumée, baissez-vous vers le sol et couvrez-vous le nez et la bouche avec un linge humide (la fumée envahit d'abord les parties hautes)

## → SI L'INCENDIE EST AU-DESSUS

- Sortez par l'issue la plus proche



Un incendie peut être déclenché à partir d'une simple négligence et devient en quelques minutes incontrôlable.

Par exemple, dans la 1ère minute, il faut un verre d'eau pour éteindre un incendie.

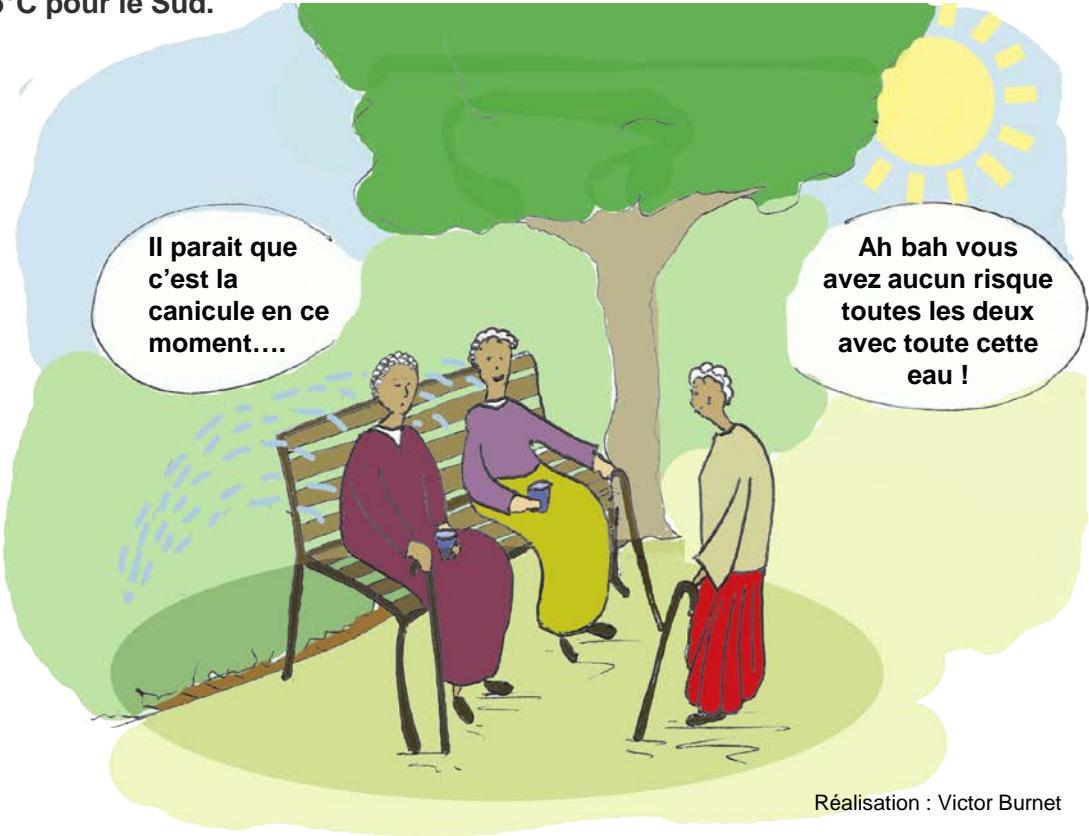
A la 2ème minute, un seau d'eau peut encore stopper le feu.  
Mais au bout de la 3ème minute, une citerne est nécessaire !

# Canicule

## Le phénomène

On entend par risque canicule, le risque de dégradation de la santé que peuvent subir des personnes déjà fragiles face à une période de trop fortes températures.

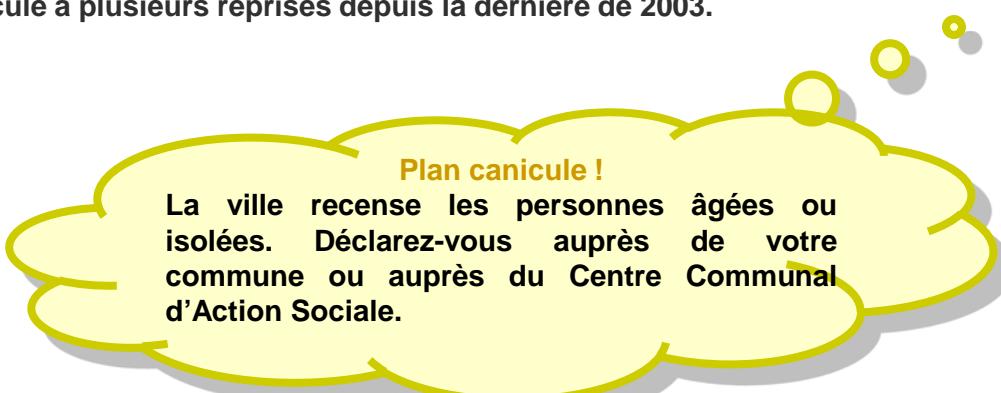
Cela correspond globalement à une température qui ne descend pas, la nuit, en dessous de 18°C pour le Nord de la France et 20°C pour le Sud, et atteint ou dépasse, le jour, 30°C pour le Nord et 35°C pour le Sud.



Réalisation : Victor Burnet

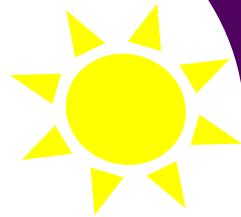
## Le risque canicule sur le territoire

Aucun territoire n'est à l'abri d'une canicule. La région Rhône-Alpes a déjà déclenché son plan canicule à plusieurs reprises depuis la dernière de 2003.



# Les bons réflexes

## EN PERIODE DE FORTE CHALEUR OU DE CANICULE



- En cas de malaise ou de troubles du comportement,appelez un médecin
- Si vous avez besoin d'aide,appelez la mairie
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais

### A l'intérieur

- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit
- Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains
- Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1,5L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée
- Continuez à manger normalement

### A l'extérieur

- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-14h)
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers
- Limitez vos activités physiques

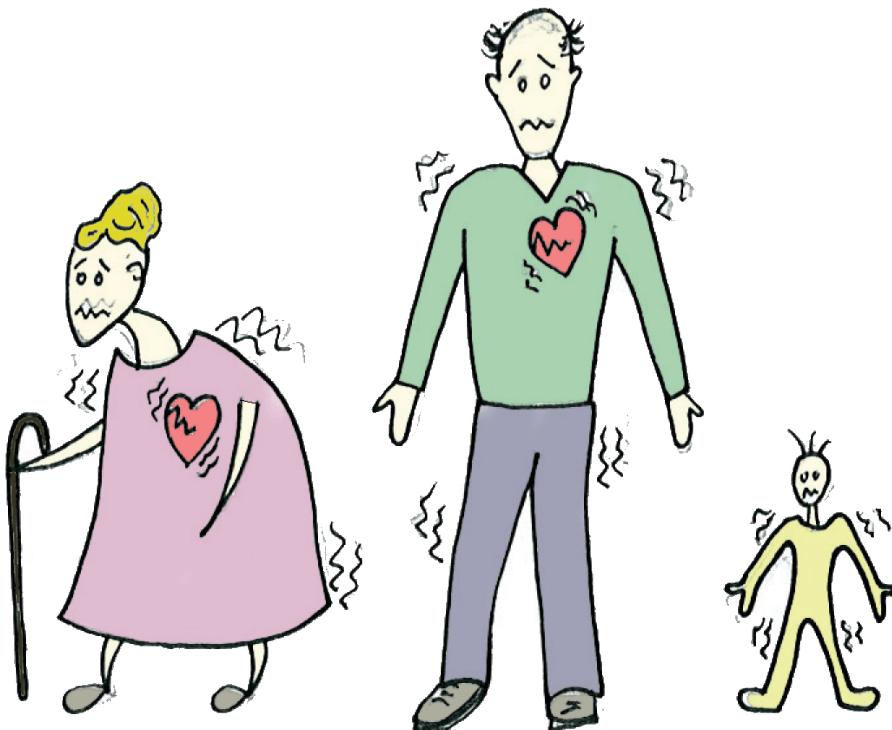


# Grand froid

## Le phénomène

On entend par risque grand froid, le risque de gelures et/ou de décès par hypothermie des personnes longuement exposées à de basses ou très basses températures.

Les périodes de grand ou très grand froid sont directement liées aux conditions météorologiques et correspondent souvent à des conditions stables anticycloniques sous un flux de masse d'air provenant du Nord-Est (air froid et sec).



Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le « 115 »

# Les bons réflexes

## → EN PERIODE DE GRAND FROID

### A l'extérieur

- Evitez les expositions prolongées au froid et au vent, évitez les sorties le soir et la nuit
- Demeurez actifs
- Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques
- Habillez-vous chaudement, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides
- Si vous devez prendre la route, informez-vous de son état. En cas de neige ou verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, emportez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé

### A l'intérieur

- Alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée
- Attention, ne déposez pas vos vêtements sur les radiateurs électriques
- Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braseros, etc. pour se chauffer
- Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement
- Aérez votre logement quelques minutes, même en hiver
- Evitez les efforts brusques



# Neige / Verglas

## Le phénomène

Les conséquences de la neige et du verglas sont surtout sensibles en plaine et en ville. Une hauteur de neige collante de seulement quelques centimètres peut perturber gravement, voire bloquer le trafic routier, la circulation aérienne et ferroviaire. La neige mouillée, très lourde peut fondre et regeler sous forme de plaques de glace. La formation de verglas ou de plaques rend le réseau routier impraticable et augmente le risque d'accident.



Chemin piétonnier devant le CCAS de La Ravoire – Décembre 2012

## Le risque neige / verglas sur le territoire

Chambéry métropole est dotée d'un plan neige visant à garantir un service minimum des transports publics lors d'importants épisodes neigeux. Les axes principaux sont donc les premiers à être salés ou déneigés.

# Les bons réflexes

## → DES LE DECLENCHEMENT DE L'ALERTE

- Evitez au maximum les déplacements motorisés, notamment pour les véhicules démunis de pneus neige
- Ne fréquentez pas les parcs en raison des risques de chutes de branches rendues plus lourdes par la neige
- Evitez tout stationnement susceptible de gêner la circulation des véhicules de déneigement (notamment aux angles de rues et intersections)
- Tenez compte de ces informations avant de téléphoner aux services : le déneigement et le salage s'effectuent selon un plan neige qui détermine les axes prioritaires (pentes, desserte d'équipements publics, passage de bus...)
- Déneigez vos trottoirs. Le code des communes prévoit en effet que les riverains doivent déblayer leur trottoir sur une largeur d'1m50

Pour éviter un accident et rouler sereinement,  
équipez votre véhicule de pneus neige et ayez toujours  
dans le coffre, une paire de chaîne à neige.  
Vous aiderez ainsi la collectivité à réduire le salage des  
routes qui engendre de nombreux impacts négatifs.

# Pandémie grippale

## Le phénomène

Une pandémie grippale est une épidémie caractérisée par la diffusion rapide et géographiquement très étendue d'un nouveau sous-type de virus.

Le virus possédant des caractéristiques immunologiques nouvelles par rapport aux virus habituels, l'immunité de la population est faible.

### Pandémie : les 6 niveaux d'alerte de l'OMS



## Le risque de pandémie sur le territoire

Le risque de pandémie peut se déclencher sur n'importe quel endroit du territoire. L'agglomération chambérienne n'est donc pas à l'abri d'une épidémie de grippe.

### Quels sont les symptômes ?

Fièvre élevée ( $38^{\circ}\text{C}$ ), courbatures, fatigue, toux et gêne respiratoire.

La durée d'incubation peut durer 7 jours et une personne grippée est contagieuse dès les premiers symptômes et pendant environ 7 jours.

# Les bons réflexes

## → AVANT

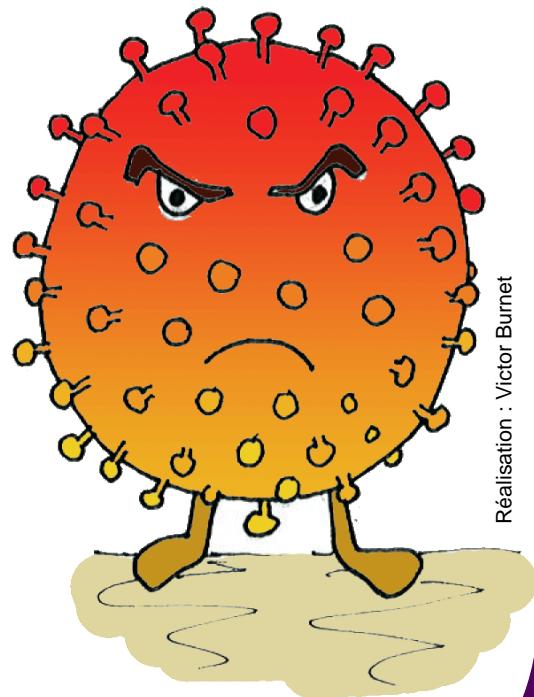
- Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou à défaut une solution hydro-alcoolique
- Utilisez un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et jetez-le dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle
- Couvrez-vous le nez et la bouche quand vous éternuez
- Evitez les contacts avec les personnes malades

## → SI L'UN DE VOS PROCHES EST MALADE

- Veillez à l'isoler des autres membres de la famille et limiter au strict nécessaire les visites
- Assurez-vous qu'il porte un masque anti-projections en présence d'autres personnes  
Portez vous-même un masque
- Lavez régulièrement ses vêtements, ses draps, ses serviettes de table ou de toilette
- Nettoyez, avec les produits ménagers habituels, toutes les surfaces avec lesquelles le malade a été en contact
- Lavez-vous régulièrement les mains

## → SI VOUS ETES MALADE

- Ne vous déplacez pas directement à l'hôpital, téléphonez à votre médecin traitant (ou au 15 uniquement en cas d'urgence)
- Isolez-vous pour éviter de contaminer les personnes proches de soi
- Réduisez au maximum le contact avec vos proches
- N'embrassez pas vos proches et évitez de leur serrer la main
- Portez toujours un masque anti-projections en présence d'autres personnes
- Aérez régulièrement votre domicile
- Utilisez un mouchoir en papier à usage unique pour se moucher ou cracher et jetez-le dans une poubelle, si possible recouverte d'un couvercle
- Couvrez-vous le nez et la bouche quand vous éternuez
- Lavez-vous les mains (ongles, paume, extérieur des mains) plusieurs fois par jour avec du savon ou à défaut une solution hydro-alcoolique. Le lavage doit durer trente secondes



Réalisation : Victor Burnet

# Restez sur vos gardes



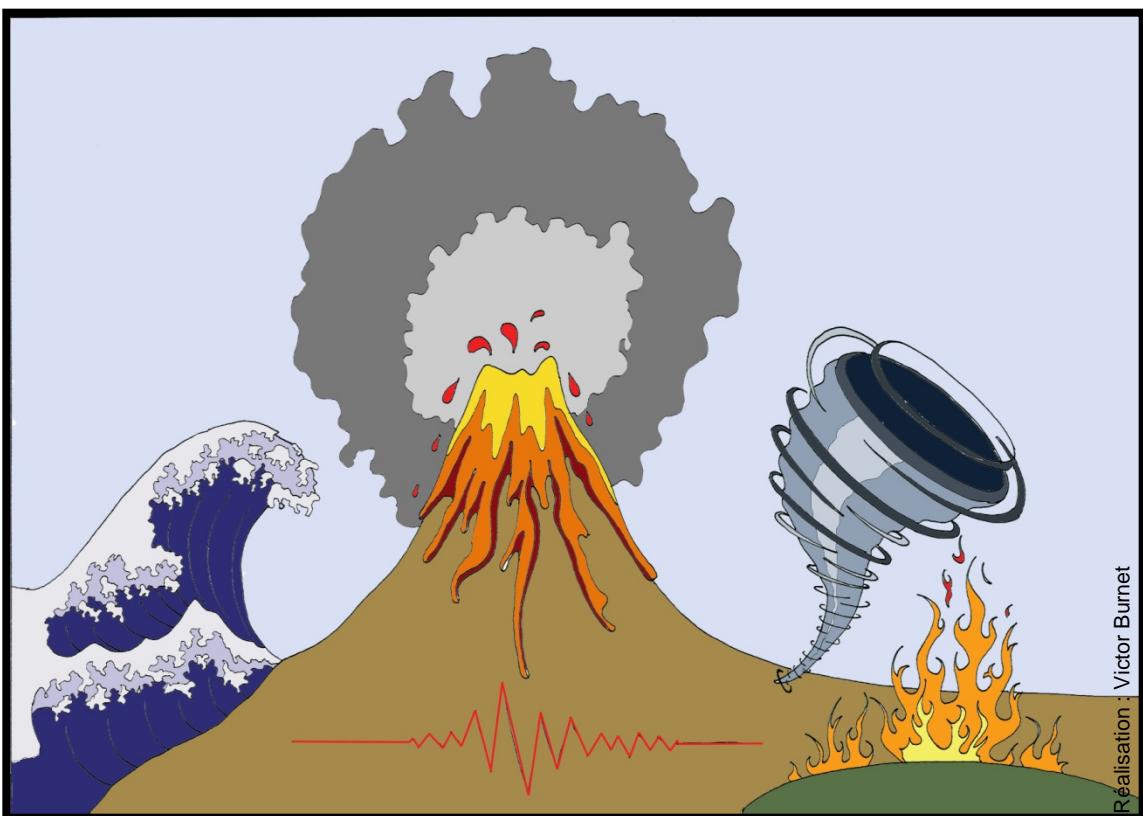
Selon l'endroit où vous vous trouvez, de nouveaux risques peuvent apparaître.

Le risque tsunami, le risque rupture de barrage, etc. existent et sont difficiles à anticiper. A titre d'exemple, le lac Léman a connu un tsunami en l'an 563 suite à l'écroulement d'un pan de montagne.

La menace terroriste fait également partie des risques auxquels vous pouvez être confrontés. La France a déjà fait face à la menace terroriste qui reste forte aujourd'hui pour deux raisons majeures :

- le contexte international a évolué
- la France et ses intérêts dans le monde sont clairement désignés comme une cible par les organisations terroristes.

Connaître les risques auxquels nous sommes exposés ne signifie pas « s'arrêter de vivre » mais plutôt apprendre à vivre avec ces aléas et prendre ses responsabilités en se tenant informé. Vous pourrez alors anticiper une situation d'urgence et vous protéger.



# Kit de secours



Etat du stock,  
le ...

## Quoi emporter

## Où le trouver

### Papiers personnels :

- Carte d'identité
- Livret de famille
- Carte vitale
- Carnet de santé
- Permis de conduire
- Répertoire téléphonique

Papiers pour indemnisation

CD de sauvegarde des documents importants

Argent

Médicaments importants + carte de groupe sanguin

Vêtements de rechange

Nécessaire de toilette

Lampe torche + piles

Radio + piles

Téléphone portable + chargeur

Sifflet

Eau et nourriture d'appoint

### Cas particuliers :

- Alimentation pour bébé
- Matériel d'évacuation et alimentation pour animaux
- Jouets pour enfants

### Matériel de confinement :

- Ruban adhésif
- Serpillère pour colmater les ouvertures



# Foire aux questions



## ◆ Je connais une personne dépendante ou isolée, que puis-je faire pour la protéger ?

Incitez-la à se faire connaître des services municipaux et avec son autorisation, leur transmettre les coordonnées de cette personne.

## ◆ Comment puis-je être certain que mes enfants sont en sécurité à l'école ?

L'école a mis en place un Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS). C'est un dispositif mis en place pour se protéger contre les événements extrêmes pouvant affecter l'école.

Veiller à ce que votre enfant ai toujours sur lui votre numéro de téléphone pour qu'il puisse vous joindre et lui expliquer qu'en cas d'urgence, il ne doit pas paniquer et faire ce que lui conseille son professeur.

## ◆ Qu'est ce qu'un repère de crue ?

Comme l'explique le site Prim.net, les repères de crue sont des marques destinées à faire vivre la mémoire des inondations. Ils matérialisent le souvenir de ces événements importants que le temps peut parfois effacer.



## ◆ Qu'est ce qu'un Plan Communal de Sauvegarde – PCS ?

C'est un document réalisé dans le but de créer une organisation communale de gestion des situations d'urgence qui soit adaptée aux capacités de la commune. Il permet d'assurer la mise en œuvre des missions de sauvegarde.

# Informations utiles

**N° de secours universel : 112**

**Pompiers : 18**

**SAMU : 15**

**Police : 17**



**Météo France :**

[www.meteofrance.fr](http://www.meteofrance.fr)

**Préfecture de Savoie :**

[www.savoie.pref.gouv.fr](http://www.savoie.pref.gouv.fr)

**Pour en savoir plus sur les risques :**

- [www.risques.gouv](http://www.risques.gouv)

- [www.prim.net](http://www.prim.net)

**Radio France Bleu Pays de Savoie : 103.9 MHZ**

---

## Annuaire des communes de l'agglomération

Barberaz : 04 79 33 39 37

Barby : 04 79 33 08 51

Bassens : 04 79 70 47 17

Challes-les-Eaux : 04 79 72 80 91

Chambéry : 04 79 60 20 20

Cognin : 04 79 69 35 07

Curienne : 04 79 84 71 60

Jacob-Bellecombe : 04 79 69 08 37

La-Motte-Servolex : 04 79 65 17 70

La Ravoire : 04 79 72 52 00

La Thuile : 04 79 84 73 23

Les Déserts : 04 79 25 81 42

Montagnole : 04 79 69 54 17

Puygros : 04 79 84 70 65

Saint-Alban-Leysse : 04 79 33 13 57

Saint-Baldoph : 04 79 28 30 05

Saint-Cassin : 04 79 69 47 26

Saint-Jean-d'Arvey : 04 79 28 40 61

Saint-Jeoire-Prieuré : 04 79 28 04 22

Saint-Sulpice : 04 79 69 22 64

Sonnaz : 04 79 72 00 32

Thoiry : 04 79 28 40 89

Vérel-Pragondran : 04 79 70 39 52

Vimines : 04 79 69 07 69